Image not found or type unknown

congé parental et "travaille au noir"

Par **bernedite**, le **17/12/2008** à **15:02**

Bonjour,je suis une femme de 27 ans en congé parental depuis février 2007,mais juste avant j'étais au chomage.Mais pendant toute ma période de congé parental,j'ai travaillais au noir en coiffant des gens a domicile.Ce matin j'ai reçu un courrier anonyme m'annoncant que cette personne m'avait dénoncé auprès des assedic,caf et urssaf.
Pourriez-vous me dire quelles en seront les conséquences pour moi?Et auprès de qui je pourrais faire valoir mes droits ou me défendre?
Merci d'avance,cordialement.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés